

MINISTÉRIO DA COMUNICAÇÃO SOCIAL

CENTRO DE DOCUMENTAÇÃO

Jornal: *la CTe* N.º *I 1**Belgica*Date: *13.9.79* Loc.

Dissolution au Portugal

Le président de la République portugaise, le général Antonio Ramalho Eanes, a signé, mardi, le décret de dissolution de l'Assemblée de la République (Parlement), annonce-t-on officiellement à Lisbonne.

Avant de signer le décret, le général Eanes a reçu, au Palais de Belem, le Premier ministre, Mme Maria De Lurdes Pintasilgo, et le président du Parle-

ment, le socialiste Teófilo Carvalho Dos Santos. Le président de la République s'adressera au pays mercredi.

Les élections législatives « intercalaires » auront lieu le dimanche 2 décembre, précise un communiqué officiel.

Le chef de l'Etat avait annoncé son intention de dissoudre l'Assemblée, il y a trois

mois, lorsqu'il avait accepté la démission du gouvernement de M. Carlos Alberto Mota Pinto. Les élections législatives « normales » restent prévues pour le printemps prochain, en accord avec la constitution portugaise. Toutefois, les Portugais devront retourner une deuxième fois aux urnes au mois de décembre, probablement le 16, pour les élections municipales.

Fundação Cuidar o Futuro